

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 8 SEPTEMBRE À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENCE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur André Poirier, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4
Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5
Madame Valérie Guénette, conseillère au siège numéro 6

Sont également présents:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire d'assemblée
Monsieur Ali Ayachi, inspecteur municipal (quitte à 20 h 30)

Ouverture de la séance et présence:

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

Ordre du jour : 2015-09-08, 1 **Attendu que** chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller André Poirier, appuyé par la conseillère Valérie Guénette que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Poirier, seconded by councillor Guénette that the agenda proposed to the members is adopted by leaving the item Varia open.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 8 septembre, à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture – opening

1. Ordre du jour - agenda
2. Procès-verbal - minutes
3. Période des questions - question period (Justin Roy - projet de matières recyclables)

Urbanisme/Inspection

4. Dépôt du compte rendu de la séance du CCU / CCU meeting minutes
5. Adoption du projet de règlement de concordance numéro 2015-02 modifiant les normes d'intersection du règlement de lotissement no. 2008-04 / Adoption of the draft concordance by-law 2015-02 modifying the standards for intersections in the subdivision by-law 2008-04
6. Dates et heures à déterminer de l'assemblée publique de consultation / date and time for public consultation meeting
7. Demande d'intervention Bell - chemin des Marguerites / request
8. CPTAQ - dossier du mois (0348-15-5579) / monthly files

Administration

9. Correspondances

10. Déclaration et remboursement de la TPS/TVQ pour la vente du lot #3 635 131 sur le chemin Lay / Declaration and payment of the TPS/TVQ
11. Résolution autorisant le transfert du rôle d'évaluation par l'évaluateur J.P. Cadrin au SSIRR / Authorization for the transfer of the evaluation role to the SSIRR
12. Infotech – renouvellement / service contract renewal
13. Formation ADMQ / course
14. 185 chemin Doyle
15. Entente intermunicipale d'approvisionnement en eau et service d'égout / Intermunicipal agreement for water and sewer service
16. Entente sur les services de loisirs avec la Ville de Richmond / social activities agreement with Richmond
17. Entente avec Saint-François-Xavier-de-Brompton – redevances des gravières / sablières / Agreement concerning gravel/sand pits
18. Entente avec Windsor - redevances des gravières/sablières / Agreement concerning gravel/sand pits
19. Entente avec Maricourt - redevances des gravières/sablières / Agreement concerning gravel/sand pits
20. Soumissions - système de climatisation et chauffage pour les deux bureaux / Quote for air conditioning and heating units for the municipal offices
21. Soumission - réparer et remplacer les tuiles d'ardoise sur le toit / Quote for the slate roof on the townhall
22. Dons & publicités/donations & publicity (L'Étincelle - Exposition agricole de Richmond, Ploughmen`s Assoc., L'Oktoberfest du Maire de Stoke, Parc historique de la Poudrière, Bison en fête - St-Claude, Chevaliers de Colomb de Richmond conseil 1950, Terry Fox walkathon)

Voirie

23. Soumissions - déneigement / snow removal tenders
24. Demande d'installation de deux panneaux de signalisation / request
25. Employé temporaire en voirie et parc / Summer employee

Hygiène du milieu

26. Récupération des feuilles mortes / fall leaf pickup
27. Plastique agricole - compte rendu / agricultural plastic - report

Factures

28. Factures/Bills

Varia

29. Ordures sur le chemin de la Rivière / Garbage
30. Facture d'Hydro-Québec pour le compteur d'eau / Water counter electricity bill

Levée de l'assemblée

Procès-verbal : 2015-09-08, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 3 août 2015;

Il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Jeff Garrett d'adopter le procès-verbal du 3 août 2015.

Whereas all and each of the members of this council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the August 3rd, 2015 council meeting;

It is proposed by councillor Fortier, seconded by councillor Garrett to adopt the minutes of the August 3rd, 2015 council meeting such as received.

Période de questions : 2015-09-08, 3 Monsieur Justin Roy était présent afin de présenter son projet sur la récupération de métaux ferreux, non-ferreux et de matériaux dans la MRC du Val St-François et la MRC des Sources. L'usage de son entreprise est défini comme « industriel III »

dans le règlement de zonage de la municipalité. Dans ce sens, Monsieur Roy souhaite implanter son entreprise dans la Municipalité du Canton de Melbourne, plus précisément, dans la zone industrielle longeant le chemin Keenan.

Mister Justin Roy was present to inform Council of his project for recycling of ferrous and non-ferrous metals and other materials in the MRC du Val-Saint-François and the MRC des Sources. The operation of this type of business is defined as « industriel III » in the zoning by-law. He wishes to establish his company in the Township of Melbourne in the industrial area along Keenan Road.

Compte rendu de la séance du CCU : 2015-09-08, 4 Le Conseil prend connaissance du compte rendu de la séance du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 26 août 2015, déposé par l'inspecteur municipal.

Sur proposition de la conseillère Valérie Guénette, appuyé par le conseiller André Poirier, il est résolu à l'unanimité que le Conseil adopte le compte rendu et les recommandations du CCU suite à la séance tenue le 26 août 2015; que le compte rendu sera déposé dans les archives de la Municipalité.

Moved by councillor Guénette, seconded by councillor Poirier, it is resolved that Council adopts the minutes and the recommendations of the urban planning committee following the meeting of August 26th, 2015, tabled by the municipal inspector; that these minutes will be filed in the archives of the municipality.

Projet de règlement de concordance no. 2015-02 : 2015-09-08, 5 Projet de règlement de concordance no. 2015-02, modifiant les normes d'intersection du règlement de lotissement no. 2008-04;

Attendu que la MRC a adopté un règlement numéro 2015-01 modifiant le schéma d'aménagement permettant un assouplissement des normes, relatif à toute nouvelle intersection, donnant sur une route numérotée;

Attendu qu'il est actuellement obligatoire que toute nouvelle intersection, donnant sur une route publique numérotée, doit respecter une distance minimale de 150 mètres en périmètre urbain et 300 mètres ailleurs sur le territoire;

Attendu que le règlement du lotissement numéro 2008-04 de la Municipalité du Canton de Melbourne ne prévoit pas d'exception permettant la diminution de la distance entre les intersections donnant sur une route publique numérotée;

Attendu qu'un avis de motion a été donné le 3 août 2015;

Attendu que les membres du CCU ont été consultés le 26 août 2015 et qu'ils recommandent l'adoption du règlement 2015-02 modifiant les normes d'intersection du règlement de lotissement no. 2008-04;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Simon Langeveld et résolu à l'unanimité qu'un règlement de ce conseil portant le numéro 2015-02 soit et est adopté.

Tous les membres du conseil ont reçu copie dudit règlement, il y aura donc exemption de lecture lors de son adoption.

Le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne décrète ce qui suit :

1) L'article 5.6 intitulé « Intersection des rues » est modifié comme suite :

a) Il est ajouté au troisième alinéa les mots suivants : « Il est permis que la distance minimale de 300 mètres d'une intersection existante dans

le territoire situé à l'extérieur du périmètre d'urbanisation soit moindre, et ce lorsqu'une étude réalisée par une firme spécialisée et approuvée par le ministère des Transports du Québec vient démontrer que la sécurité des usagers n'est pas menacée. »

b) Il est ajouté au quatrième alinéa les mots suivants « Il est permis que la distance minimale de 150 mètres d'une intersection existante dans le territoire situé à l'intérieur du périmètre d'urbanisation soit moindre, et ce lorsqu'une étude réalisée par une firme spécialisée et approuvée par le ministère des Transports du Québec vient démontrer que la sécurité des usagers n'est pas menacée. »

2) Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
directrice générale/secrétaire-trésorière

Fait et adopté par le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne ce 8 septembre 2015.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Langeveld, it is resolved to adopt the by-law no. 2015-02, a draft by-law modifying the subdivision by-law no. 2008-04 concerning the reduction of the minimum distance between two (2) intersections overlooking a numbered public road.

Consultation publique : 2015-09-08, 6 Suite à l'adoption par résolution numéro 2015-09-08, 5 d'un projet de règlement de concordance no. 2015-02, modifiant les normes d'intersection du règlement de lotissement no. 2008-04, il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller André Poirier, et résolu à l'unanimité des conseillers que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne tiendra une assemblée publique de consultation le 5 octobre 2015 à compter de 19h15 à la salle du conseil.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Poirier, it is resolved unanimously that the Council of the Township of Melbourne will hold a public consultation meeting, regarding the draft by-law no. 2015-02 modifying the subdivision by-law no. 2008-04 concerning the reduction of the minimum distance between two (2) intersections overlooking a numbered public road, October 5th, 2015 at 7:15 p.m. in the hall where the council meetings are held.

Demande d'intervention Bell Canada : 2015-09-08, 7 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve l'installation de trois nouveaux poteaux et de deux ancrages sur le chemin des Marguerites (projet # H32440) suivant le document déposé par Bell Canada le 12 août 2015.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller, it is resolved by the Council of the Township of Melbourne to approve the installation of three new poles and two anchors on Marguerites Road (Project # H32440) according to the document filed by Bell Canada August 12th, 2015.

CPTAQ dossier du mois : 2015-09-08 La correspondance relative aux dossiers du mois (0348-15-5579) a été déposée et expliquée par l'inspecteur municipal. / Correspondence relating to the monthly files was tabled and explained by the municipal inspector.

Correspondances : 2015-09-08 La liste de la correspondance reçue pour la période du 4 août au 8 septembre 2015 a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from August 4th till September 8th, 2015 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

Déclaration et remboursement de la TPS/TVQ suite à la vente du lot # 3 635 131 sur le chemin Lay : 2015-09-08, 8 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a vendu le lot # 3 635 131 sur le chemin Lay pour un montant de 1 \$;

Attendu que la Municipalité doit charger la TPS et TVQ et qu'elle doit remettre ces montants, avec le formulaire prescrit à cette fin, la FP 505, à Revenu Québec;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Valérie Guénette, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un paiement de 479,20 \$, représentant un montant de 160 \$ pour la TPS et 319,20 \$ pour la TVQ, fait à l'ordre du ministre du Revenu du Québec; que le conseil autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité le document FP 505 relatif à cette transaction.

Whereas the Township of Melbourne sold the lot # 3 635 131 on Lay Road for 1\$; whereas the Municipality must charge the TPS and TVQ and remit these amounts along with the form prescribed for this type of transaction (FP 505) to Revenu Québec;

Moved by councillor Guénette, seconded by councillor Fortier, it is resolved unanimously to authorize a payment of 479,20\$, representing an amount of 160\$ of TPS and 319,20\$ of TVQ, to the order of the ministre du Revenu du Québec; that Council authorizes the director general/secretary-treasurer of the Township of Melbourne to sign for and in name of the municipality the document FP 505 pertaining to this transaction.

Résolution autorisant le transfert du rôle d'évaluation par J.P. Cadrin au SSIRR : 2015-09-08, 9 Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller André Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le transfert du rôle d'évaluation par J.P. Cadrin Ass. Inc. (évaluateur agréé) au Service de Sécurité Incendie de la Région de Richmond afin de faciliter le travail du service des pompiers.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Poirier, it is resolved unanimously to authorize the evaluating firm J.P. Cadrin Ass. Inc. to transfer the evaluation role to the *Service de Sécurité Incendie de la Région de Richmond* to facilitate the work of the fire department.

Infotech – contrat de service : 2015-09-08, 10 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a renouvelé le contrat de service pour la comptabilité municipale avec la compagnie Infotech d'une période de trois (3) ans soit du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2017;

Attendu que le contrat prévoyait une majoration de 2 % par année soit une première pour 2015-2016 et une autre pour 2016-2017;

Sur proposition de la conseillère Valérie Guénette, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la facture #201600209 (4 505 \$ plus taxes) d'Infotech pour le contrat de service pour la comptabilité municipale concernant la période du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016.

Whereas the Township of Melbourne renewed the service agreement with the firm Infotech for a three (3) year period for the municipal accounting package from October 1st, 2014 to September 30th, 2017; whereas the service agreement included a 2% increase for the second and third year;

Moved by councillor Guénette, seconded by councillor Miller, it is resolved unanimously to authorize the invoice # 201600209 (4 505\$ plus taxes) from Infotech for the municipal accounting package for the period from October 1st, 2015 to September 30th, 2016.

Formation ADMQ : 2015-09-08, 11 Sur proposition de la conseillère Valérie Guénette, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise une dépense de 286 \$(plus taxes) pour un cours de formation concernant la gestion des documents et des archives à la secrétaire, tenu à Sherbrooke, le 1^{er} décembre 2015.

Moved by councillor Guénette, seconded by councillor Langeveld, it is resolved to authorize an expenditure of 286\$ (plus taxes) for a one day course regarding the management of documents and the archives to be held in Sherbrooke on December 1st, 2015 for the secretary.

185 chemin Doyle : 2015-09-08 Les membres du conseil souhaitent vendre le lot sur le chemin Doyle, acquis suite à l'expropriation du propriétaire par le Ministère de la Sécurité publique dus aux nombreuses inondations. Les membres du Conseil demandent à la directrice générale/secrétaire-trésorière de recueillir les informations nécessaires pour préparer ce dossier. Ce point sera examiné lors d'une prochaine séance de ce conseil.

The Council members wish to sell the lot on Doyle Road acquired following the expropriation of the owner by the *Ministère de la Sécurité publique* following many episodes of flooding. The Council members asked the director general/secretary-treasurer to gather the necessary information to prepare this file for sale. This item will be reviewed at a future sitting of this Council.

Entente intermunicipale d'approvisionnement en eau et service d'égout : 2015-09-08, 12 **Attendu que** l'entente actuelle est d'une durée d'une (1) année soit du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 et qui se renouvelle d'année en année, sauf si une des parties avise l'autre partie par écrit, avant le 30 septembre de l'année en cours;

Attendu que l'entente actuelle a été signée le 2 juin 2015;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'entente intermunicipale d'approvisionnement en eau et service d'égout tel quel, et ce, pour une période d'une (1) année du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016; que l'entente sera réévaluée en août 2016 tel que requise.

Whereas the current intermunicipal agreement for water and sewage service with the Town of Richmond is for a one (1) year term, from January 1st, 2015 till December 31st, 2015 and is renewed year by year unless one of the parties informs the other party in writing, before September 30th of the current year;

Whereas the current agreement was signed on June 2nd, 2015;

Moved by councillor Garrett, seconded by the councillor Miller, it is resolved unanimously to renew the current intermunicipal agreement for water and sewage service with the Town of Richmond as it stands for another one (1) year period from January 1st, 2016 till December 31st, 2016; that the agreement will be reviewed in August 2016 such as required.

Renouvellement de l'entente sur les services de loisirs avec la Ville de Richmond et acceptation de la quote-part 2016 : 2015-09-08, 13 **Considérant que** les municipalités du Canton de Melbourne et du Canton de Cleveland ont une entente avec la Ville de Richmond ayant pour but d'offrir aux citoyens, de chacune des municipalités, un accès à certaines activités socioculturelles et de loisirs selon les modalités prévues à l'entente;

Considérant que par cette entente, les municipalités se sont engagées à défrayer une partie des coûts d'opération reposant principalement sur l'entretien et le fonctionnement des équipements;

Considérant que l'entente actuelle se terminait le 31 décembre 2015, que la Municipalité du Canton de Melbourne a donné son préavis de 6 mois et que la Ville de Richmond a accepté de remettre à plus tard le renouvellement de l'entente;

Considérant que la quote-part pour l'année 2016 (basée sur les dépenses de 2014), présentée à la Municipalité du Canton de Melbourne, est de l'ordre de 20 765,64 \$;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu à l'unanimité

D'accepter la quote-part de 2016 au montant de 20 765,64 \$;

D'accepter le renouvellement de l'entente pour une période d'une (1) année seulement, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016;

De demander que le comité intermunicipal en loisirs se rencontre quatre (4) fois l'an et au besoin tel que spécifié dans l'entente;

De demander qu'un compte-rendu des dépenses et revenus soit présenté lors des rencontres du comité intermunicipal en loisirs.

Whereas the municipalities of the Township of Melbourne and Cleveland have an agreement with the Town of Richmond for providing citizens with access to some socio-cultural and leisure activities as identified in the agreement; whereas with this agreement, the municipalities have agreed to help pay some of the operating costs; whereas the current agreement ends December 31st, 2015; whereas the Township of Melbourne has given 6 months notice and that the Town of Richmond has agreed to postpone the renewal of the agreement; whereas the expense for 2016 (based on the 2014 expenses) presented to the Township of Melbourne is approximately 20 765,64\$;

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller it is resolved unanimously to accept the amount of 20 765,64\$ as Melbourne's portion of the deficit in the operation costs; to accept the renewal of the agreement for a one (1) year period only from January 1st to December 31st, 2016; to request that the intermunicipal committee meets four (4) times a year and as necessary as specified in the agreement; to request that a record of expenditures and revenues is presented at the meetings of the intermunicipal committee.

Entente avec la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton - redevances des gravières/sablières : 2015-09-08, 14 **Considérant que** l'entente signée le 2 mai 2012 avec la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton concernant les redevances des gravières-sablières vient à échéance le 31 décembre 2015;

Considérant que la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton a présenté un nouveau projet d'entente effectif le 1^{er} janvier 2016;

Considérant que le seul changement de l'entente original est l'ajout de l'exploitant «Ardoise Kingsbury» dans la liste des exploitants de gravières et sablières sur le territoire de Melbourne;

Considérant que les substances à l'égard desquelles un droit est payable transitent à partir du site de l'exploitant «Ardoise Kingsbury», situé sur le territoire de la Municipalité du Canton de Melbourne, n'y transitent pas par les voies publiques municipales de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton;

En conséquence, il est proposé par le conseil Raymond Fortier, appuyé par le conseiller André Poirier et résolu à l'unanimité

De demander que le « Tableau I » soit modifié afin d'enlever l'Ardoise Kingsbury des exploitants de gravières/sablières de Melbourne;

D'accepter le renouvellement de l'entente concernant les redevances des gravières et sablières pour une période de cinq (5) ans du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020;

D'autoriser le maire, Monsieur James Johnston, et la directrice générale, Madame Cindy Jones, à signer une entente entre la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton et la Municipalité du Canton de Melbourne concernant les redevances des gravières/sablières.

Whereas the agreement with the Municipality of Saint-François-Xavier-de-Brompton regarding the funds received from operators of gravel and sand pits within the territory of Melbourne expires on December 31st, 2015; whereas the Municipality of Saint-François-Xavier-de-Brompton presented a new draft agreement effective January 1st, 2016; whereas the only change from the original agreement is the addition of Ardoise Kingsbury in the list of operators of gravel and sand pits on the territory of Melbourne; whereas the substances for which a fee is payable coming from the site of Ardoise Kingsbury, located on the territory of the Township of Melbourne, do not use municipal public roads of the Municipality of Saint -François-Xavier-de-Brompton;

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Poirier, it is resolved unanimously to request that Ardoise Kingsbury is removed from the form « Tableau I »; to accept the renewal of the agreement on funds received from operators of gravel and sand pits within the territory of Melbourne for a five (5) year period from January 1st, 2016 to December 31st, 2020; to authorize the mayor and the director general to sign the agreement between the Municipality of Saint-François-Xavier-de-Brompton and the Township of Melbourne regarding the funds received from operators of gravel and sand pits within the territory of Melbourne.

Entente avec la Ville de Windsor - redevances des gravières/sablières : 2015-09-08, 15 **Considérant que** l'entente signée le 4 avril 2012 avec la Ville de Windsor concernant les redevances des gravières et sablières vient à l'échéance le 31 décembre 2015;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller André Poirier et résolu à l'unanimité de demander à la Ville de Windsor si elle souhaite de renouveler l'entente avec la Municipalité du Canton de Melbourne concernant les redevances des gravières et sablières.

Whereas the agreement with the Town of Windsor regarding the funds received from operators of gravel and sand pits within the territory of Melbourne expires on December 31st, 2015;

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Poirier it is resolved unanimously to ask the Town of Windsor if it wants to renew the agreement with the Township of Melbourne regarding the funds received from operators of gravel and sand pits within the territory of Melbourne.

Ententes avec la Municipalité de Maricourt - redevances des gravières/sablières : 2015-09-08, 16 **Considérant que** les ententes signées le 17 octobre 2013 avec la Municipalité de Maricourt concernant les redevances des gravières et sablières vient à échéance le 31 décembre 2015;

Considérant que le conseil juge à propos de présenter à la Municipalité de Maricourt de nouveaux projets d'ententes effectifs le 1^{er} janvier 2016, concernant les redevances reçues des exploitants de gravières et sablières;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu à l'unanimité des conseillers de faire parvenir à la Municipalité de Maricourt les projets d'ententes concernant les redevances des gravières-sablières, effectif le 1^{er} janvier 2016.

Whereas the agreements with the Municipality of Maricourt regarding the funds received from operators of gravel and sand pits within the limits of Melbourne and Maricourt expire on December 31st, 2015; whereas Council considers it the right time to present a draft agreement effective January 1st, 2016 to the Municipality of Maricourt regarding the funds received from operators of gravel and sand pits;

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller, it is resolved unanimously to send, to the Municipality of Maricourt, the proposed draft agreements regarding the funds received from operators of gravel and sand pits within the limits of Melbourne and Maricourt.

Soumissions - système de climatisation et chauffage pour les deux bureaux : 2015-09-08, 17 La municipalité avait demandé une soumission pour l'achat et l'installation d'unités de climatisation et chauffage pour les deux bureaux.

Sur proposition de la conseillère Valérie Guénette, appuyé par le conseiller André Poirier, il est résolu à l'unanimité que le conseil accepte l'offre de la compagnie Huppé Réfrigération relative à l'achat et l'installation d'unités de climatisation et chauffage pour les deux bureaux municipaux au coût d'environ 7 700 \$ (plus taxes); que le montant non prévu au budget 2015 soit payé avec le surplus accumulé.

Moved by councillor Guénette, seconded by councillor Poirier, it is resolved that council accepts the offer from the company Huppé Réfrigération for the purchase and installation of two (2) air conditioning and heating units, one for each of the office spaces; that the expense unforeseen in the 2015 budget will be paid out of the accumulated surplus.

Soumission - réparer et remplacer les tuiles d'ardoise sur le toit : 2015-09-08, 18 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Valérie Guénette, il est résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Monsieur Yves Doiron, ardoisier, relatif à la réparation les tuiles d'ardoise manquantes sur le toit de l'Hôtel de Ville.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Guénette, it is resolved to accept the offer from Mr. Yves Doiron to repair and replace the missing slate tiles on the roof of the Town Hall.

Publicités/dons : 2015-09-08, 19 Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif et en publicités:

L'Étincelle(Exposition agricole)	68 \$+taxes(pub)
Ploughman's Association	50 \$(don)
Terry Fox Walkathon – 2015	100 \$
Parc Historique de la Poudrière (2-billets)	150 \$

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Garrett, it is resolved that Council authorizes the above expenditures for advertising and donations to non-profit organizations.

Soumission déneigement – chemin Fortier : 2015-09-08, 20 Monsieur Julien Lessard a déposé une offre de services pour le déneigement du terrain de stationnement de l'Hôtel de Ville et une partie du chemin Fortier (3 199 \$) pour la saison 2015-2016.

Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Valérie Guénette, il est résolu d'accepter l'offre de services de Monsieur

Julien Lessard pour le déneigement 2015-2016 du terrain de stationnement de l'Hôtel de Ville et une partie du chemin Fortier selon les conditions de l'offre déposée par M. Lessard en date du 3 septembre 2015.

Mr. Julien Lessard tabled an offer for the 2015-2016 snow removal at the town hall and for a section of Fortier Road (3 199\$);

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Guénette, it is resolved to accept Mr. Lessard's offer for the 2015-2016 snow removal contract at the town hall and for a section of Fortier Road as described in a document tabled September 3rd, 2015.

Soumission déneigement – chemin de la Rivière : 2015-09-08, 21 Les Entreprises F.G. Inc. a déposé une offre de services pour le déneigement 2015-2016 des chemins Gunter et de la Rivière à 8 140 \$ (plus taxes);

Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services de Les Entreprises F.G. Inc. pour la saison 2015-2016 pour le déneigement (chemins Gunter et de la Rivière), telle que décrite dans la soumission déposée en date du 31 août 2015.

Les Entreprises F.G. Inc. tabled an offer for the 2015-2016 snow removal for the River and Gunter Roads at 8 140\$ (plus taxes);

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller, it is resolved to accept the offer of Les Entreprises F.G. Inc. for the 2015-2016 snow removal for the River and Gunter Roads as described in the offer tabled August 31st, 2015.

Demande d'installation de deux panneaux de signalisation : 2015-09-08, 22 **Attendu que** le Conseil d'administration du Centre de ski de fond Richmond-Melbourne a demandé que des panneaux de signalisation indiquant une traverse de skieurs soient installés sur le chemin Lay et sur le chemin Arel;

Sur proposition de la conseillère Valérie Guénette, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité d'autoriser une dépense pour l'achat de quatre (4) panneaux de signalisation indiquant une traverse de skieurs sur le chemin Lay et le chemin Arel.

Moved by councillor Guénette, seconded by councillor Miller, it is resolved unanimously to authorize an expenditure for the purchase of four (4) signs indication a cross-country skier crossing; these signs are to be installed on Lay Road and Arel Road.

Employé temporaire en voirie et parc : 2015-09-08, L'employé saisonnier, Monsieur Porter continuera à travailler jusqu'au début du mois d'octobre ou selon les conditions météorologiques.

The seasonal employee, Mr. Porter, will continue working until early October or as the weather conditions permit.

Collecte de feuilles d'automne 2015 : 2015-09-08, 23 **Attendu que** la MRC du Val-Saint-François offre une collecte de feuilles mortes aux différents points de dépôt;

Attendu que la MRC du Val-Saint-François offre également aux municipalités la possibilité d'acheter à 0,25 \$ l'unité des sacs en papier pour les feuilles mortes;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, et résolu à l'unanimité:

De participer à la collecte de feuilles mortes de la MRC du Val-Saint-François à notre point de dépôt (à l'Hôtel de Ville);

D'offrir aux citoyens qui s'inscrivent à l'avance la possibilité d'une collecte porte-à-portes le vendredi précédant chaque collecte;

De mettre à la disponibilité de la population, et ce, sans frais, des sacs en papier biodégradables.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Fortier, it is resolved to participate in the programme for the pick up of dead leaves with a depository point at the town hall; to authorize a door to door pick up for those citizens requesting this service; and to offer the biodegradable paper bags free of charge to the citizens.

Collecte du plastique agricole - compte-rendu : 2015-09-08 Les dernières données nous révèlent que la récupération du plastique agricole, seulement pour notre municipalité, selon les 7 à 8 derniers mois, serait approximativement de 11,6 tonnes métriques. Ce montant représente les trois quarts du volume expédié chez le récupérateur depuis le début de l'année 2015. Il est à noter que la participation des producteurs agricole de la Municipalité du Canton de Melbourne fait vraiment la différence dans le volume total du plastique agricole reçu à l'Écocentre de la MRC du Val-Saint-François. Il est à noter également que les producteurs agricole prennent les bonnes précautions afin de ne récupérer que le plastique propre et recyclable, ou du moins récupérable.

The latest data reveals that the collection and recycling of agricultural plastic, only for our municipality, is approximately 11,6 metric tons. This represents three quarters of the volume shipped for recycling since the beginning of 2015. It should be noted that the participation of the farmers in the Township of Melbourne really makes the difference in the total volume of agricultural plastic received at the Écocentre of the MRC du Val-Saint-François. It should also be noted that the farmers are taking the necessary precautions to send only clean plastic that is recyclable, or at least reusable.

Factures : 2015-09-08, 24 **Attendu que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 236 059,19\$) et des chèques émis (montant : 14 524,06\$) à chacun des membres du conseil;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Simon Langeveld que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chaque membre du conseil soient acceptés et/ou payés.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (236 058,19\$) and the payments issued (14 524,06\$) to each council member;

It is proposed by councillor Garrett, seconded by councillor Langeveld that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

Varia - négligence en matière d'ordures : 2015-09-08, 25 **Considérant qu'**une grande quantité d'ordures a été déposée sans égards sur le lot # 3 511 372;

Considérant que ces tas d'ordures ont été ramassés par la municipalité;

Considérant qu'un nom et une adresse ont été trouvés sur de nombreux documents papier au travers de ces ordures;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Valérie Guénette, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu à l'unanimité que le Conseil autorise qu'une lettre exprimant leur mécontentement d'une telle négligence relative au dépôt d'ordures sur une propriété privée soit envoyée à la personne dont les coordonnées se trouvent parmi ces

ordures; expliquant que si à l'avenir une situation similaire se répète, les autorités compétentes seront informées et l'individu sera poursuivi.

Moved by councillor Guénette, seconded by councillor Miller, it is resolved unanimously that Council authorizes that a letter expressing their dissatisfaction with the dumping of garbage on private property (lot # 3 511 372) is sent to the person whose personal details were found amongst this garbage; explaining that if in the future a similar situation reoccurs the competent authorities will be informed and the individual will be prosecuted.

Varia - facturation en électricité du compteur d'eau sur la route 243 : 2015-09-08, 26 **Attendu qu'**un compteur d'eau a été installé lors des travaux de réfection d'aqueduc, effectué en 2013-2014;

Attendu que le compteur d'eau a été branché le 8 janvier 2014 et associé au nom de Construction DJL Inc.;

Attendu que la réception des travaux a été faite en date du 22 septembre 2014;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Valérie Guénette, appuyé par le conseiller André Poirier et résolu à l'unanimité que le Conseil autorise le changement de responsabilité, rétroactive au 22 septembre, de Construction DJL Inc. à la Municipalité du Canton de Melbourne; que le Conseil autorise le paiement de la facture, rétroactivement au 22 septembre 2014, la somme de 173,46 \$.

Whereas a water meter was installed during the repair work on the water main in 2013-2014; whereas the water meter has been connected since January 8th, 2014 and billed to Construction DJL Inc.; whereas the work was accepted as of September 22nd, 2014;

Moved by councillor Guénette, seconded by councillor Poirier and resolved unanimously that Council authorizes the change of responsibility, retroactive to September 22nd, 2014 from Construction DJL Inc. to the Township of Melbourne; that Council authorizes the payment of the bill retroactive to September 22nd, 2014 in the amount of 173,46\$.

Levée de la séance : 2015-09-08, 27 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld que la séance soit levée à 22 h. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 5 octobre 2015.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Langeveld that this meeting be closed at 10:00 p.m. The next regular council meeting will be held on Monday, October 5th, 2015.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale/secrétaire-trésorière